



Ville de la Ferté-Bernard

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 Mars 2010 à 20 h 30

COMPTE-RENDU

Etaient présents : M. Jean Carles GRELIER, Mme Janine BOIS, M. Pierre RABOT, Mme Marie-Josèphe JACOB, M. Philippe GALLAND, Mme Cécile KNITTEL, M. Didier REVEAU, Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, M. Jean THOREAU, M. Daniel GUEDET, M. Moïse JAMET, Mme Dominique BURLOT M. Nicolas CHABLE, Mme Pascale LEVEQUE, M. Gérard GUESNE, M. François MARIANI, M. Michel ARBOUYS, M. Claude DROUET, Mme Annette MORIETTE, M. Hervé MORVAN, Mme Paulette CAVRET.

Excusés : Mme Marie-Odile DELILLE, Mme Edith ALIX, Mme Bénédicte MARCHAIS (pouvoir à M. RABOT), Mme Marie-Dominique DAMOTTE, M. Thomas GAETAN, M. Pascal DEFAYE (pouvoir à M. GRELIER), Mme Marie-Claire DUCELLIER (pouvoir à Mme BOIS), Mme Patricia BESSUAND.

Secrétaire : Madame Dominique BURLOT

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES SINISTRES DU DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée, suite à la catastrophe naturelle qui s'est abattue sur le Département de Vendée le week-end du 27 et 28 Février dernier, de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 5.000 Euros, aux communes sinistrées.

Il demande également au Conseil Municipal de choisir des actions précises pour l'affectation de cette aide financière qui sera versée à l'Association des Maires de Vendée.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants,

Autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes, à verser une subvention d'un montant de 5.000 Euros à l'Association des Maires de Vendée, au profit des sinistrés du Département de la Vendée.

Décide d'affecter cette aide financière comme suit :

- 3.000 Euros pour les Centres Communaux d'Action Sociale des communes sinistrées du Département de la Vendée,
- 2.000 Euros pour la reconstruction des équipements publics.

Demande à Monsieur le Maire qu'il sollicite l'Association des Maires de Vendée, afin qu'elle le tienne informé de la répartition de cette contribution.